

Méditation sur l'Évangile du Jeudi 23 Avril 2020

PREMIÈRE LECTURE

Lecture du livre des Actes des Apôtres
(5, 27-33)

En ces jours-là,
le commandant du Temple et son escorte,
ayant amené les Apôtres,
les présentèrent au Conseil suprême,
et le grand prêtre les interrogea :
« Nous vous avons formellement interdit
d'enseigner au nom de celui-là,
et voilà que vous remplissez Jérusalem de
votre enseignement.
Vous voulez donc faire retomber sur nous
le sang de cet homme ! »

En réponse,
Pierre et les Apôtres déclarèrent :
« Il faut obéir à Dieu
plutôt qu'aux hommes.

Le Dieu de nos pères a ressuscité Jésus,
que vous aviez exécuté en le suspendant
au bois du supplice.

C'est lui que Dieu, par sa main droite,
a élevé,
en faisant de lui le Prince et le Sauveur,
pour accorder à Israël la conversion
et le pardon des péchés.

Quant à nous,
nous sommes les témoins de tout cela,
avec l'Esprit Saint,
que Dieu a donné
à ceux qui lui obéissent. »
Ceux qui les avaient entendus
étaient exaspérés
et projetaient de les supprimer.

Qu'est-ce que ce récit peut nous dire à nous
aujourd'hui ?

Les Apôtres semblent vivre le même genre de
procès que Jésus. Est-ce que le procès de
Jésus reprend ?

C'est la mission de Jésus qui reprend et elle
rencontre la même opposition que Jésus lui-
même : l'opposition du pouvoir religieux et du
pouvoir politique.

Je suis frappé du silence des successeurs des
Apôtres. Ils ne semblent se préoccuper que de
la réouverture des églises... Personne au
presque ne songe à les interroger sur ce qu'ils
auraient à dire. A la télé, personne n'*enseigne*
au nom de Jésus. Personne ne témoigne en
son nom... sauf François ! Où sont les Jean-
Marie Lustiger et les Jacques Gaillot ? Où sont
les grandes voix catholiques, les Mauriac et les
Bernanos, les Mounier et les Maritain ? Dans la
presse catholique... Terrible aphasie de notre
Eglise dont la parole est décrédibilisée...

Obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes.
Aujourd'hui, c'est le propre des extrémistes et
des intégristes religieux. Pourtant, pour des
croyants, il est évident que la loi de Dieu passe
avant celle des hommes pour ce qui concerne
leur vie. Mais ils n'ont pas à imposer cette loi de
Dieu à tous. Ce que la loi autorise, nul n'est
obligé de le pratiquer. Chacun doit pouvoir
suivre sa conscience, sans imposer quoi que ce
soit aux autres, mais aussi sans craindre les
pouvoirs. Ainsi en est-il du délit de solidarité
avec les étrangers, qui est une belle manière de
témoigner de l'Évangile pour des disciples de
Jésus.

Pierre et les Apôtres sont ici des juifs qui
s'adressent à des juifs. Celui qui a ressuscité
Jésus, ils peuvent l'appeler le Dieu de nos
pères. Mais nous ? Le mot *Dieu* veut-il dire
encore quelque chose pour nos voisins et nos
collègues ? Peut-être faut-il mieux repartir de
Jésus et de sa croix...

Nous sommes les témoins de tout cela, de bien
pauvres témoins ! Mais *avec l'Esprit-Saint* !
Sans lui, nous ne pourrions rien faire, et surtout
pas témoigner. L'Esprit, c'est le lien d'amour
entre Jésus et son Père, c'est le lien d'amour
entre Jésus et nous, c'est le lien d'amour entre
les disciples, et il est à l'œuvre chez tous les
humains : il souffle où il veut et il leur donne la
force d'aimer.

Jean-Pierre ROCHE,
Prêtre du Diocèse de Créteil
Jeudi 23 Avril 2020